Nations Unies S/PV.6858



Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante-septième année

6858e séance

Lundi 12 novembre 2012, à 15 heures

New York

Président :	M. Hardeep Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Eick
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Finerty
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Briz Gutiérrez
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste, du 1er au 7 novembre 2012

12-58502 (F)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste, du 1er au 7 novembre 2012

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je salue le retour des membres du Conseil et du Secrétariat qui ont participé à la mission du Conseil au Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Baso Sangqu, qui a conduit la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : C'était un honneur pour l'Afrique du Sud de conduire la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste, mission composée de six délégations, à savoir l'Azerbaïdjan, l'Inde, le Pakistan, le Portugal, le Togo et l'Afrique du Sud, qui a eu lieu du 3 au 6 novembre 2012.

L'objectif de la visite, conformément au mandat fixé par tous les membres du Conseil de sécurité, était de réaffirmer la détermination du Conseil de sécurité d'appuyer le Timor-Leste; d'évaluer les progrès accomplis sur le terrain; d'examiner, de concert avec le Gouvernement timorais, la manière dont il conçoit une relation novatrice de coopération avec l'Organisation des Nations Unies; de féliciter la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et l'équipe des Nations Unies au Timor-Leste de l'œuvre accomplie et de leur témoigner le plein appui du Conseil de sécurité; et de souligner l'engagement à long terme pris par la communauté internationale en faveur de la paix et du développement durables au Timor-Leste.

Dans l'exécution de ce mandat, durant sa visite au Timor-Leste, la mission a rencontré divers interlocuteurs gouvernementaux, y compris le Président, le Premier Ministre, les principaux ministres clefs du Gouvernement, ainsi que le Président du Parlement et des représentants des partis politiques, notamment lors d'une réunion avec le leader du principal parti d'opposition. La mission a également eu des échanges avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des acteurs des secteurs judiciaire et de la sécurité, ainsi que des représentants de la MINUT et d'autres organismes des Nations Unies sur le terrain. De plus, la mission a également entendu un exposé de la Force internationale de stabilisation dirigée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette dernière est en train de procéder au retrait de ses opérations, avec l'intention de quitter le Timor-Leste.

Le Timor-Leste est très différent de ce qu'il était il y a six ans lorsque la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) a été déployée. Ces 10 dernières années, la situation a considérablement évolué dans le pays, depuis la restauration de son indépendance et, plus particulièrement, après la crise de 2006. Grâce à la résilience et à la détermination du peuple et des dirigeants timorais, le pays a fait d'énormes progrès. La stabilité s'est généralisée. Des milliers de personnes déplacées sont retournées chez elles. Les élections se sont déroulées dans le respect des normes internationales. Un nouveau Gouvernement a été créé sur la base du résultat des élections. L'opposition politique peut s'exprimer, conformément aux principes démocratiques.

Le 31 octobre, quelques jours avant la visite de la Mission, la certification définitive de la reconstitution intégrale de la Police nationale du Timor-Leste a eu lieu. La certification a marqué la fin de l'appui opérationnel de la police des Nations Unies à la Police nationale du Timor-Leste. La certification a eu lieu après que le groupe de travail mixte de la police des Nations Unies et de la Police nationale du Timor-Leste a établi un rapport évaluant les capacités de la Police nationale du Timor-Leste. Le rapport a relevé un certain nombre de lacunes mais a évalué, de manière générale, favorablement les capacités institutionnelles de la Police nationale du Timor-Leste.

Parmi les problèmes figurent le maintien d'une aide budgétaire à la Police nationale du Timor-Leste, l'amélioration de son régime disciplinaire et des mécanismes de communication de l'information, la mise en œuvre des aspects ayant trait à la Police nationale du Timor-Leste du plan d'action national contre la violence sexiste et l'amélioration des systèmes de communications. Pendant notre visite, la mission a eu l'occasion de procéder à des échanges du vues avec de hauts responsables de la Police nationale du Timor-Leste et le Commissaire de la police des Nations Unies. La mission a aussi visité le centre de formation de la police à Dili et le commissariat de police de la ville de Same.

Au cours de tous nos échanges, nous avons pu évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan de développement conjoint qui a guidé les mesures de renforcement des capacités aux niveaux national et des districts. La Police nationale du Timor-Leste est devenue une force de police professionnelle, et la façon exemplaire dont elle a assuré la sécurité lors des dernières élections en est la preuve. La mission a aussi pu rencontrer 17 responsables de la Police nationale du Timor-Leste qui ont été certifiés au mois de mai et qui attendent d'être déployés dans des missions de police des Nations Unies. Il a été encourageant de voir que des femmes faisaient partie de ce groupe de responsables. Lors de nos échanges avec les interlocuteurs timorais, nous avons noté qu'ils étaient conscients de l'existence de lacunes et qu'ils étaient prêts à y remédier.

La mission a aussi pu dialoguer avec les Falintil-Forces armées de défense du Timor-Leste. On nous a donné un aperçu des progrès réalisés et des projets du secteur de la défense. Il y a eu des tentatives concertées pour séparer les compétences de la Police nationale du Timor-Leste de celles des Falintil-Forces armées de défense du Timor-Leste.

En février, le Conseil a adopté la résolution 2037 (2012), qui a prorogé le mandat de la MINUT jusqu'au 31 décembre 2012 et qui a approuvé le plan de réduction progressive de ses effectifs, conformément aux souhaits du Gouvernement timorais et à la situation sur le terrain et suivant le bon déroulement des opérations électorales en 2012.

Le 20 septembre, le Premier Ministre Xanana Gusmão a envoyé une lettre au Secrétaire général, dans laquelle il remerciait chaleureusement l'ONU pour l'appui sans faille apporté au Timor-Leste (S/2012/736, annexe). Il a ajouté que l'aide fournie par l'ONU, par l'intermédiaire d'une mission politique ou de maintien de la paix, ne serait plus nécessaire après 2012 et que, par conséquent, le Conseil de sécurité n'aurait plus à examiner les affaires du Timor-Leste. Le Premier Ministre a noté que l'ONU continuerait d'être un partenaire important dans le cadre de la nouvelle phase de développement de notre nation et que le Timor-Leste souhaiterait établir avec l'Organisation une relation de coopération sans précédent en mettant l'accent sur le développement et le renforcement institutionnel.

Ce message a été communiqué explicitement à la mission lors de ses échanges avec le Premier Ministre et les principaux ministres. Le Premier Ministre a laissé entendre que le rôle à venir de l'ONU pourrait impliquer la nomination d'un conseiller spécial non résident qui ferait rapport directement au Secrétaire général. La tâche de conseiller spécial consisterait à appuyer la mise en œuvre du Plan de développement stratégique du Timor-Leste et les efforts pour renforcer les institutions dans le cadre des objectifs de développement pour le Millénaire, en accordant une attention particulière aux principes énoncés dans le New Deal. Le Premier Ministre a dit que le conseiller spécial pourrait aussi avoir pour rôle de fournir un appui au Timor-Leste dans le cadre de ses activités à la tête du Groupe g7+ d'États fragiles.

La résolution 2037 (2012) encourage le Gouvernement timorais à se prononcer en temps voulu, en coordination avec la MINUT, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres parties prenantes sur la nature et la portée du rôle des Nations Unions après le retrait de la MINUT et sur les activités y afférentes. Le Gouvernement timorais a été très clair à ce sujet : il ne veut plus figurer à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Il voudrait plutôt établir avec l'ONU une relation sans précédent axée sur le développement et le renforcement institutionnel. Toutes les parties prenantes timoraises avec lesquelles la mission a eu des échanges ont estimé à l'unanimité que le rôle de la MINUT était terminé et qu'elle devait se retirer. Des opinions divergentes ont été exprimées quant à au rôle futur de l'ONU.

Lors de nos divers échanges, notamment avec les partis politiques et les ONG, mais aussi avec le Gouvernement lui-même, les problèmes rencontrés par le pays sont apparus de manière évidente. Parmi eux, figurent la pénurie de ressources humaines, le renforcement des institutions publiques et des capacités nationales et judiciaires, le règlement de la question des crimes passés, un examen du secteur de la sécurité et le développement socioéconomique. Tout en étant importants, ces problèmes ne sont pas insurmontables. Ils devraient être examinés dans le contexte de l'immense changement que le pays a connu ces 10 dernières années. Pour garantir l'éducation, l'emploi des jeunes, les soins de santé et un développement équitable, les autorités timoraises devront faire preuve d'une détermination constante et forte et auront besoin de l'appui des partenaires internationaux pour remédier aux problèmes qui subsistent. Les arrangements institutionnels qui ont été mis en place donnent l'assurance que lorsque la MINUT se retirera, le Gouvernement timorais sera en mesure de relever ces défis.

Un problème essentiel se posera encore après le retrait de la MINUT, à savoir que les enquêtes sur tous les

crimes graves ne seront pas terminées. Sous la MINUT, le Groupe d'enquête sur les crimes graves avait été créé pour aider le Bureau du Procureur général à enquêter sur les crimes graves commis par le passé. Ce Groupe a réussi jusqu'à présent à enquêter sur 319 des 396 affaires en suspens et espérait que ce chiffre passerait à 335 d'ici décembre. Le reste serait donc toujours en suspens et il faudrait neuf mois pour tout achever. Le Gouvernement a assuré à la mission que la question était traitée.

Le retrait de la MINUT ne marquera pas la fin du partenariat entre le Timor-Leste et l'ONU. L'Organisation continuera d'apporter son appui aux institutions nationales en concevant et en mettant en œuvre des programmes pour accélérer son développement par l'intermédiaire des organismes, des fonds et des programmes de l'ONU en partenariat avec le Timor-Leste. La coopération bilatérale entre le Timor-Leste et ses partenaires continuera d'être importante pour fournir l'aide nécessaire. Toutefois, l' appropriation nationale du processus serait un élément essentiel de cette nouvelle étape, comme l'a souligné la mission au cours de tous ses échanges.

Pour terminer, je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux membres du Conseil qui ont participé à la mission pour leur indéfectible soutien. Au nom de mes collègues qui ont participé à la mission, je voudrais remercier le Gouvernement et le peuple timorais de leur hospitalité, de leur assistance et de leur coopération, ainsi que le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et tout le personnel de la MINUT de nous avoir fourni l'appui nécessaire pendant la visite de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste. Je ne saurais terminer sans remercier également notre équipe de soutien – M[me] Lahoud, M. McNab, M. Sinclair, les agents de sécurité Edwards et Henn, et l'ensemble du Service du secrétariat du Conseil de sécurité et le Service de la sécurité de l'ONU respectivement – pour leur efforts professionnels et inlassables et leur soutien pendant la préparation et le déroulement de la mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Sangqu de son exposé.

Au nom du Conseil de sécurité, je tiens à exprimer mes remerciements à tous les membres du Conseil de sécurité et au Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquitté de leurs importantes responsabilités au nom du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 20.